## PROPOSITION DE MOUILLAGE

Pour l'obtention d'un coffre d'amarrage année 2023

A transmettre aux services portuaires avant le 15 mars 2023

M LE QUILLIEC Georges - Service des mouillages
Capitainerie de BEG-MEIL – 29170 FOUESNANT

**202.98.94.97.30** ■ capitainerie@ville-fouesnant.fr

Nom et prénom du propriétaire :			
Adresse principale :			
Adresse secondaire :			
N° de téléphone principal (OBLIGATOIRE) :			
N° de téléphone portable :			
Adresse e-mail :			
Nom du bateau :		N° d'immatriculation	
Type:		Longueur hors-tout :	
Tirant d'eau :		Poids total à vide :	
Moteur □hors-bord □fix	Marque et Puissance :		
Compagnie d'assura	nce OF	BLIGATOIRE	Numéro de police
Joindre photocopie de la carte de circulation ou de l'acte de francisation			
• •			
Période  Disprésit agican du 45 avril au 20 contembre			
☐ Forfait saison du 15 avril au 30 septembre ☐ Forfait année du 01 janvier au 31 décembre uniquement « Cap-Coz Port » et « Penfoulic »			
☐ Autres dates : début du séjour fin du séjour			
Veuillez indiquer par ordre de préférence l'endroit de votre choix :			
□ La Cala Bar Mail		□ Kom soltwoo	□ Bot Comon
☐ La Cale Beg Meil☐ Bellevue		☐ Kerveltrec	☐ Bot-Conan
☐ Mousterlin Port	☐ Cap-Coz plage☐ Les Glénan Cha		☐ Mousterlin Grand-Large In La Pie ☐ Penfoulic
in modaterini i ort	Les Sichan Ona	illibio 🗀 Eco Olella	in La Fio Di Folloullo
Dès réception de votre courrier, votre demande sera enregistrée.			

<u>En fonction de la disponibilité des places et de la taille du bateau</u> vous recevrez par courrier une réponse à votre demande après le **15 mars 2023.** 

Dans le cas d'une réponse non favorable, votre dossier sera enregistré en **liste d'attente** et nous vous ferons part le cas échéant d'un mouillage disponible.

Les mouillages « forains ou sauvages » sont totalement illégaux et interdits dans les concessions portuaires. Les administrations concernées par la gestion du domaine public maritime seront donc averties des noms des propriétaires de bateaux occupant un mouillage non autorisé.

DATE: /

**SIGNATURE**